
IV^e. PARTIE.

BULLETIN.

FRANCE.

5 mars. — 18 avril 1815.

POLITIQUE EUROPÉENNE.

LES évènements de la France paraissent avoir brusquement interrompu toutes les opérations du congrès de Vienne. Tandis que ce sénat, ou plutôt ce conciliabule de rois, travaillait à remettre en honneur la religion décriée du pouvoir absolu, qu'il en faisait prêcher les mystères dans tous les états du

continent européen , et en consacrait les maximes par de criantes spoliations, par d'éclatans attentats à la liberté des peuples , et par un trafic ouvert de *têtes* humaines, un homme a paru, qui, après avoir renversé tout-à-coup un roi *par la grâce de Dieu*, a osé se dire roi *par la grâce du Peuple*. A la nouvelle inattendue de ce double scandale , tous les pontifes de l'ancienne loi sont entrés dans une sainte fureur ; ils ont crié anathème contre l'homme qui osait attenter ainsi à la royauté et en profaner les mystères ; ils ont déclaré que cet homme s'était placé hors des relations civiles et sociales ; et que, comme perturbateur du repos du monde, il s'était livré à la vindicte publique ; enfin ils ont juré de faire cause commune contre lui ; et déjà ils se préparent, de toutes parts, à lui livrer une guerre d'extermination.

En même-temps qu'ils ont publié cet énergique manifeste contre Napoléon , les rois coalisés ont annoncé qu'ils étaient loin de vouloir faire la guerre à la France , et qu'ils n'avaient d'autre but que d'assurer son repos et sa liberté. De son côté , Napoléon nous a

annoncé qu'en renversant le dernier gouvernement, il n'avait eu en vue que nos véritables intérêts ; qu'il avait voulu nous mettre à même de reconquérir les droits que nous avons perdus, de conserver ceux que nous étions menacés de perdre, de les consacrer tous par des institutions qui fussent notre ouvrage et dont l'observation fût bien assurée. C'est aujourd'hui par la perspective de ces grands biens qu'il nous exhorte à nous armer contre la ligue des rois de l'Europe ; et tandis que ces monarques annoncent qu'ils nous apportent la liberté, Napoléon nous excite à les repousser pour sauver notre indépendance.

Au milieu de ces exhortations si opposées, de ces promesses si contraires, que peut espérer ou craindre la France, et quelle conduite va-t-elle tenir ? Ce qu'on entrevoit malheureusement de plus certain pour elle, c'est qu'elle est menacée de devenir le théâtre d'une guerre atroce ; et de cette lutte, qui paraît inévitable, sortiront infailliblement sa servitude et sa ruine, si elle compte plus sur les gouvernements que sur elle-même, et attend

son salut et sa liberté de leurs promesses plutôt que de sa raison et de son énergie.

Et quelle foi pourrait-elle ajouter à la parole de ces rois qui, depuis un an, se jouent, à la face de tous les peuples, des promesses solennelles qu'ils leur avaient faites au temps du danger et de la mauvaise fortune? Comment pourrait-elle attendre la liberté de ces hommes qui n'ont respecté ni celle de la Pologne, ni celle de la Saxe, ni celle de Gênes; qui ont voulu se partager la population de l'Europe comme on se partagerait un grand troupeau de bétail, et se diviser des états comme on se diviserait une propriété commune et privée, sans considération pour l'intérêt ni le vœu des habitans; qui loin de donner aux peuples des institutions favorables à cette liberté qu'ils nous annoncent, ont souffert que les rois d'Espagne et de Piémont établissent dans leurs états le despotisme le plus violent et le plus stupide; qui, enfin, depuis dix mois qu'ils étaient assemblés, n'ont pas pris une seule résolution généreuse, et n'ont travaillé à la paix de l'Europe qu'en cherchant à

lui rendre ses anciennes chaînes, après les avoir fortement renouées et retrempées ?

Il est une espèce de monarchie pire, peut être, que la monarchie féodale ; c'est une monarchie dans laquelle il existe une noblesse, mais qui n'est qu'une décoration ; certains corps constitués, mais qui ne sont que des conseils ou des instrumens ; des corps de judicature, mais sans indépendance, ou confondus avec une foule de tribunaux d'exception, qui ne jugent que par ordre. C'est une monarchie dans laquelle le monarque fait les lois, les interprète, les fait exécuter, à peu près comme il lui plaît ; une monarchie dans laquelle il dispose presque arbitrairement des armées, des trésors, des honneurs de l'état ; en un mot, c'est une monarchie absolue.

Depuis l'abolition du régime féodal, ce ridicule et monstrueux système est celui d'après lequel presque tous les peuples de l'Europe ont l'humiliation de se voir gouverner. C'est celui auquel les hommes éclairés du continent font, depuis un siècle, une guerre opiniâtre, celui que notre ré-

volution devait achever de détruire , celui que le congrès de Vienne a conçu la folle pensée de rétablir (1).

Cette forme barbare de gouvernement flatte prodigieusement l'orgueil de nos monarques , dont elle fait des espèces de grands sultans. Elle plaît surtout à leurs ministres , dont elle fait des grands-visirs , exempts de toute espèce de responsabilité , et pouvant impunément voler l'état , tromper le prince et opprimer les citoyens. Enfin , la Grande-Bretagne , qui est libre , a un intérêt immense à ce qu'elle ne soit point changée ; parce qu'elle retient les peuples du continent dans un état de faiblesse et de misère qui les place tous dans sa dépendance , et les rend nécessairement tributaires de son industrie. Aussi

(1) Quand la réalité de ce projet serait moins prouvée par tous ses actes , elle résulterait évidemment de ses déclarations. Lord Castlereagh disait , le 7 de ce mois , à la chambre des communes , que
« ses efforts , dans ces derniers temps , avaient eu
» objet de réduire l'Europe à cet ancien système
» social qui avait été détruit par de grandes convulsions. » (Voy. le Moniteur du 12 avril.)

la cour d'Angleterre et toutes les cours du continent ont-elles fait les efforts les plus constans pour la maintenir ; elles ont toujours été d'intelligence à cet égard , et la politique des cabinets a été une sorte de franc-maçonnerie destinée à lier tous les rois par les maximes du pouvoir absolu. Ils ont toujours été prêts à s'unir pour le maintien de ces maximes ; c'est pour les défendre qu'ils formèrent jadis l'alliance de Chaumont, que depuis ils se sont coalisés à Pilnitz , et qu'ils viennent enfin de former à Vienne une nouvelle ligue.

On s'abuserait donc bien étrangement si l'on pouvait croire que les puissances coalisées ont des vues favorables à la liberté de la France, dans la guerre qu'elles se préparent à faire à Napoléon ; en même-temps qu'elles se proposent de le renverser , elles forment aussi le dessein de nous asservir , et plus nous avons fait éclater le desir d'être libres , plus sans doute elles prendront de moyens pour nous empêcher de le devenir , si jamais elles parviennent à nous vaincre.

Notre plus grand intérêt est donc évidem-

ment de repousser cette ligue odieuse qui nous annonce la liberté, et qui ne peut nous apporter que la servitude. Mais nous avons grand intérêt aussi à nous assurer que nos efforts ne seront pas perdus pour la patrie ; il faut que nous sachions avec certitude quelle en sera la récompense ; il faut qu'on nous rende des lois qu'on nous a ravies ; tout imparfaites qu'elles sont, elles nous offriront encore plus de garantie que de simples promesses ; et sans doute, on ne voudra pas que la France verse son sang pour une constitution en idée.

D R.

— Nous trouvons dans un ouvrage inédit qu'on vient de nous communiquer, le portrait d'un homme célèbre, qui pourrait servir de modèle à tous les politiques à venir. Nous allons le rapporter ici ; mais nous laisserons à nos lecteurs à deviner le nom de ce fameux personnage. L'auteur s'exprime en ces termes :

« Que de choses j'aurais encore à dire du personnage que je ne fais que désigner ici

par un seul trait. Un singulier concours de prestiges et de titres réels lui ont fait une éclatante renommée, sur laquelle pourtant l'on ose élever des doutes, et découvrir des taches, depuis qu'il est monté au comble des dignités et des honneurs.

» Mirabeau commença la célébrité de cet homme. De nobles travaux l'accrurent pendant la session de l'assemblée nationale constituante. Bientôt après un éloquent orateur la consacra avec autant de solennité que de courage; et le proscrit absent triompha d'une assemblée toute ennemie (1). Un semblable triomphe signala son retour en France. Haï du directoire, il conquist sa confiance, le gouverna, et le renversa au jour et à l'heure qu'il avait marqués, vouant à l'oubli son généreux défenseur, liant, en apparence, son sort et sa fortune aux destinées de l'homme qu'il estimait le moins, et qu'il craignait le plus, il le dévoua bientôt, pieds et mains liés, à la honte et à l'ignominie.

(1) Chénier, dans la Convention nationale.

» Les épreuves diverses qu'il a subies durant le cours de la révolution, ont attiré sur lui tant de regards, tant d'admiration et d'envie; il a tant fait, selon les temps et les circonstances, pour et contre ses amis ou ses ennemis; pénétrant les secrets d'autrui, toujours impénétrable lui-même; dirigeant son ambition dans de nobles sentiers, et gagnant, pas à pas, l'espace qu'il n'eût pas, sans danger, tenté de franchir d'un seul trait; il a si heureusement écarté quiconque pouvait le traverser ou le prévenir; et se montrant à chaque évènement tel qu'il avait intérêt de paraître, il a si adroitement ployé son esprit, ses passions, son caractère à ce qu'exigeaient ces mêmes évènements, qu'il peut à juste titre, être considéré comme un phénomène politique et comme un modèle de conduite et d'action pour les temps difficiles.

» Dans ce personnage, objet de tant de critiques et d'éloges, le moral ne résulte d'aucun principe, mais d'un froid calcul. Sa raison, inaccessible aux séductions vulgaires, l'a seule conduit dans toutes les sinuosités de sa vie politique; ainsi que sa conscience,

sa physionomie obtempère , sans efforts et sans combat , aux règles que , pour l'exécution de son plan , il s'est lui-même prescrites ; obséquiosité mensongère , qui ne couvre que faiblement l'orgueil du nom et de la naissance. Des muscles immobiles , un œil investigateur attestent son habitude de voiler sa pensée et de surprendre la pensée des autres. Cette immobilité des traits produit une fausse image de douceur , qui n'est en effet que l'absence de toute affection vive , naturelle et franche. C'est lorsque sa langue dorée nous a persuadé l'espérance , que son regard s'attache sur votre cœur et s'en rend le maître. S'est-il emparé de vous ? Toute séparation est vaine désormais. Loin de lui , il vous scrute encore ; et s'il ne vous soumet plus par un vain espoir , il vous fait sentir qu'il règne par la crainte ; car plus vous attendiez de lui de bienfaits , plus vous lui supposerez le pouvoir de vous nuire. Il possède surtout le rare talent de se rendre propres les talens des autres et de les asservir ; ajoutant ainsi l'esprit de plusieurs à son propre esprit , leur instruction à ses lumières. Il a

peut-être dû de nombreux tributs de ce genre à des services promis plus qu'à des services rendus; tributs dont il pouvait se passer sans doute; mais ce n'est pas peu de chose dans la vie d'un homme, né dans les grandeurs et pour les grandeurs, que d'obtenir, sans fatigue et sur l'oreiller de la paresse, le mérite et le prix de longs et d'utiles travaux. Quant à son cœur, ce qu'il en laisse voir vous séduit; mais bientôt le charme cesse.

— Le *Nain jaune* est le seul de nos journaux qui ait aujourd'hui une physionomie particulière: il réunit la douceur et la gaieté de la *Quotidienne*, aux grâces et à l'esprit du *Journal Royal*. . . . Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine.

— L'ordre de l'Éteignoir étant tombé en même-temps que l'ordre du Lys, ne serait-il pas possible de le remplacer par un autre qui, sans être moins avantageux au progrès des ténèbres, serait cependant plus analogue aux circonstances? Il nous semble que l'ordre du Sabre aurait évidemment ce double avantage.

— Un des rédacteurs du *Mercur*e , qui naguère s'était constitué défenseur d'un grand ministre , accusait les rédacteurs du *Censeur* d'avoir mal raisonné dans la défense du général Ex..... Le plus fort de ses argumens était pris de ce qu'ils étaient des avocats *imberbes*. Cette idée lumineuse n'ayant pas été assez bien développée , l'auteur s'occupe , dit-on , d'un ouvrage qui satisfera mieux ses lecteurs , et qui , vu les circonstances , ne pourra manquer de faire une grande sensation ; il a pour titre : *De l'influence de la moustache sur le raisonnement , et de la nécessité du sabre dans l'administration*.

— Qu'est-ce que la gloire ? Un lion qui fait trembler tous les animaux d'une contrée , a-t-il de la gloire ? Un peuple misérable , qui ne sait pas se gouverner , et qui ne peut inspirer à ses voisins que la terreur ou la haine , a-t-il de la gloire ? S'il est vrai que la gloire est exclusivement le partage des hommes qui se sont rendus célèbres par le bien qu'ils ont fait à leurs semblables , à quoi se réduit précisément la gloire d'un peuple con-

quérant? Ces questions seront sans doute résolues quand nous serons fatigués de parler sans savoir ce que nous disons.

— La bravoure considérée en elle-même , et abstraction faite de toute vertu morale , est-elle une qualité estimable ? Celui qui brave la mort , sans utilité pour ses semblables , mérite-il l'estime des hommes ? Mérite-t-il l'estime , celui qui brave les voyageurs pour leur enlever leur argent ? Celui qui brave les mers pour aller faire des esclaves , ou qui brave des armées pour mettre des peuples en servitude ? Nous abandonnons ces questions à la méditation des journalistes qui ne cessent de nous parler de braves et de bravoure.

— Sous le règne des Bourbons , il arrivait assez souvent qu'une personne venait nous féliciter de l'accueil gracieux que nous avions reçu de tel ministre qui nous était inconnu ; tandis qu'un autre venait , en même temps , nous dire de nous tenir sur nos gardes , attendu que nous avions encouru la haine du

même ministre. Il paraît que les mêmes bruits qu'on faisait courir alors, pour des motifs que nous n'avons jamais cherché à pénétrer, se renouvellent aujourd'hui. Nous prions nos lecteurs de n'ajouter foi qu'aux faits dont on leur fournira la preuve.

— Le *Linx*, ouvrage de M. Rigomer Bazin, vient d'être publié. Il renferme le Mémoire de M. Carnot, et plusieurs autres écrits qui avaient été prohibés sous le dernier gouvernement. Cet ouvrage avait été arrêté par la direction de la librairie.

— Il faut regarder comme non venu l'article de la troisième partie, relatif à la liberté de la presse.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

De l'Imprimerie de RENAUDIÈRE, rue des
Prouvaires, n. 16.

2181
226y
5 Julien
p. 65

2181.
3226y
5 Jansen
1.65

